Droit et règles PLAINTE

Définition: Document officiel où une personne décrit les faits qui lui ont causé un tort ou une injustice, en espérant que la justice prenne des mesures.

Causes: Une plainte a lieu après une infraction à la loi, des dommages subis (moraux ou physiques) ou lorsqu'une personne estime que ses droits ont été violés.

Conséquences: Lorsqu'elle est traitée juridiquement, une plainte peut mener à une enquête, un procès, une sanction juridique ou une réparation (compensation financière pour la victime).

Comment porter plainte?

Où?

En **gendarmerie** ou au **commissariat** de votre choix

Que faut-il apporter?

Les justificatifs (certificat médical, capture d'écran, photos...)

Que faut-il conserver?

- Le récépissé (preuve du dépôt de plainte)
- Le procès-verbal de plainte (vos déclarations), remis sur demande

Où ?

À adresser au procureur de la République du tribunal judiciaire du lieu des faits ou du domicile de l'auteur des faits

Que faut-il écrire ?

- Décrire les faits dans le courrier. Un modèle est disponible sur Service-Public.fr.
- Joindre les justificatifs (certificat médical, capture d'écran, photos...)

Les différents types de plaintes

- Plainte civile : Déposée par un individu ou une organisation pour un litige privé (litige contractuel, différend familial...)
- Plainte pénale: Dénonciation d'une infraction (vol, agression...) auprès des autorités, comme la police ou le procureur.
- Plainte administrative : Contre des administrations ou services publics.

D'après : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1435